



**22<sup>èmes</sup> Journées de la Société Marcé Francophone**  
**7 et 8 mars 2019 - Cité Internationale – 17, boulevard Jourdan - 75014 Paris**

## **Bulletin d'inscription – Formation Continue**

à retourner complété et accompagné du règlement à :

CARCO / SMF 2019 - 6 Cité Paradis – 75010 PARIS – France

Fax : +33 (0)1 55 43 18 19 Email : Laurence.EYRAUD@Carco.fr

**Date limite d'inscription le jeudi 28 février 2019**  
**Après cette date, inscription sur place uniquement**

### ■ Participant

M.  Mme  Melle  Dr  Pr

Hospitalier  Libéral  Mixte

NOM.....Prénom.....

Spécialité/Profession .....

N° RPPS/ADELI .....

Membre de la SMF

Établissement .....

Service .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Pays.....

Tél. .... Fax..... portable : .....

Email : .....@.....

### ■ Informations service formation ou affaires médicales :

Service : .....

Nom du responsable formation : .....

Prénom du responsable formation : .....

Adresse mail : .....

Téléphone (ligne directe) : .....

Si différent de celui de l'agent :

Adresse établissement : .....

Code postal : .....

Ville : .....

### **Facturation** (si adresse différente de celle mentionnée au recto)

Facture à libeller selon les instructions suivantes :

NOM de la société, organisme ou institution .....

Adresse.....

Code postal ..... Ville ..... Pays.....



Tarif TTC, incluant TVA 20 %	Jusqu'au 28 février 2019	Inscription sur place
<b>Membre de la SMF</b> <i>sur présentation d'un justificatif d'adhésion et de cotisation à jour</i>	130 € <input type="checkbox"/>	140 € <input type="checkbox"/>
<b>Non-membre de la SMF</b>	160 € <input type="checkbox"/>	180 € <input type="checkbox"/>
<b>Étudiant</b> <i>Joindre la copie de la carte étudiant 2018-2019</i>	50 € <input type="checkbox"/>	60 € <input type="checkbox"/>
<b>Formation continue*</b>	250 € <input type="checkbox"/>	

#### \* FMC - DPC

#### En partenariat avec le ODPC-CNQSP – Inscriptions dans le cadre de la Formation Continue au tarif 250 €

Numéro de formation : 53 3509207 35

Numéro DPC : 1587, Vous pourrez effectuer votre DPC dans le cadre de la 22<sup>ème</sup> Journée Société Marcé Francophone. Informations sur le site du CNQSP.

#### ■ Mode de règlement

- Par chèque bancaire à l'ordre de CARCO – 22<sup>ème</sup> Journée Société Marcé Francophone  
 Par carte bancaire     Visa     Mastercard

Titulaire de la carte.....Date de validité

N °            

Par virement sur le compte bancaire CARCO SA FR76 3000 3035 3000 0201 0130 670

#### ■ Modalités d'inscription

*Le tarif octroyé est le tarif en vigueur à la date à laquelle le règlement est effectué. **Toute inscription, pour être prise en compte, doit être accompagnée de son règlement.***

*Dans le cadre des règlements administratifs ou dans le cadre de convention de Formation, les inscriptions seront acceptées si la convention est signée.*

#### ■ Conditions d'annulation

Seules les annulations parvenant à Carco par écrit (courrier, fax ou mail) seront prises en compte.

#### ■ Frais d'annulation :

Avant le 15 janvier 2019

50 € TTC pour frais de dossier

Entre le 16 janvier et le 15 février 2019

pénalité de 50 % du montant de l'inscription

À partir du 16 février 2019

pénalité de 100 % du montant de l'inscription

En cas d'annulation pour cause de grève(s), conditions climatiques, cas de force majeure ou de tout incident indépendant de la volonté des 22<sup>èmes</sup> Journées de la Société Marcé Francophone, les frais d'annulation seront appliqués.

L'inscription au congrès entraîne l'acceptation totale de ces conditions.

Date

Signature (précédée de la mention « Bon pour accord »)